Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Parler d'argent: un atout pour la vie

La cheffe du département de la formation, de la jeunesse et de la culture, Anne-Catherine Lyon, a présenté le concept de prévention en milieu scolaire de l'endettement non maîtrisé des jeunes, développé en collaboration avec le Centre social protestant qui a élaboré le projet et mène les actions. Selon le premier bilan des actions entreprises depuis 2007, 5500 jeunes ont bénéficié du programme de prévention (9000 d'ici l'été 2011).

Afin de lutter contre les problèmes de surendettement, qui prennent aujourd'hui des dimensions préoccupantes, le Conseil de politique sociale décidait de lancer, en 2007, un programme cantonal de « prévention de l'endettement non maîtrisé ». Ce programme, qui comprend une large palette d'actions, est placé sous la direction du DSAS pour sa partie « générale » ; un volet concernant spécifiquement la prévention dans le secteur de la formation postobligatoire, confié au CSP, est placé sous la responsabilité du DFJC. Celui-ci repose sur une coordination des actions de prévention disponibles pour ce secteur de formation, afin de concevoir puis déployer une stratégie cohérente et adaptée aux différents domaines d'enseignement.

Ce dispositif, pionnier et novateur, est fondé sur une collaboration étroite entre les autorités en charge de la formation, les enseignant-e-s et professionnel-le-s des différents domaines de la scolarité postobligatoire (formation professionnelle, gymnases et OPTI) et les professionnel-le-s du travail social.

Depuis 2007, plus de 250 classes représentant plus de 5500 jeunes en formation ont bénéficié de ce programme de prévention. Cinq écoles professionnelles, quatre gymnases et cinq sites de l'OPTI ont été impliqués. D'ici l'été 2011, plus de 400 classes, représentant près de 9000 élèves, auront été sensibilisées en quatre années scolaires.

Autre originalité du projet, ces actions de prévention ont toutes fait l'objet d'une expertise - évaluation par l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) « Développement de l'enfant à l'adulte » de la HEP, sous la direction du Professeur Doudin. Son dernier rapport d'expertise souligne que « le programme proposé est une méthode cohérente de prévention primaire, qui permet d'activer également une prévention secondaire et tertiaire. C'est une condition très importante d'efficacité qui

est ainsi assurée puisqu'elle permet à des jeunes à risque de surendettement de faire appel à des professionnels avant que leur situation ne devienne trop dramatique ».

Le dispositif vise une réappropriation des actions de prévention par les établissements de formation, afin d'en perpétuer les effets à plus long terme.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 mars 2010

DFJC, Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat, 021 316 30 01 CSP Vaud, Christine Dupertuis, 021 560 60 30 ou 079 326 22 45 HEP, Pierre-André Doudin, 021 316 95 66 EPSIC, Jean-Marc Chevalier, directeur, 021 316 59 00

Surendettement_jeunes_CSP_ActionsMilieuScolaire_2
Surendettement_jeunes_presentation_EPSIC
Surendettement_jeunes_programme_expertise_HEP
Surendettement_jeunes_bulletin_info_1
Surendettement_jeunes_CSP_ActionsMilieuScolaire_1
Surendettement_jeunes_presentation_DFJC
Surendettement_jeunes_presentation_HEP_Prof_Doudin